



Médecine Ostéopathique  
Madame Catherine LERAY  
5, rue des Suisses  
75014 Paris

Boulogne Bill., le 19 février 2018

Madame,

Veillez trouver ci-joint copie de la réponse apportée à la lettre du 8/02/2018, que vous avez conjointement signée avec l'Association Française d'Ostéopathie et le Registre des Ostéopathes de France.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Manuella Mathelot  
Responsable Groupe Relation Client



Association Française d'Ostéopathie  
Madame Marie-Hélène SALA  
3 rue Ribot  
34000 Montpellier

Boulogne Bill., le 19 février 2018

Madame,

Nous faisons suite à votre lettre du 8 février 2018, adressée à Eric Boustouller, Directeur Général de SoLocal Group.

Vous avez effectivement constaté que les mentions « carte vitale » et « conventionné » pouvaient paraître sur notre site pagesjaunes.fr pour des professionnels ostéopathes pratiquant également l'activité de masseur-kinésithérapeutes.

Les contenus provenant d'Ameli ont été restitués sur notre média et propagés sur l'ensemble des activités d'un même professionnel.

Nous mettons tout en œuvre pour corriger la situation et ne manquerons pas de revenir vers vous dès la mise à jour de la liste réponses.

Nous vous remercions de votre confiance et restons à votre disposition pour toute question.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Manuella Mathelot  
Responsable Groupe Relation Client

Copie : Médecine Ostéopathique, Madame Catherine LERAY  
Registre des Ostéopathes de France, Madame Stéphanie DURANTET